



Appel à projet 2021



Contrat de Ville 2015-2022
Communauté d'Agglomération Gap-Tallard-Durance

Préambule

La politique de la ville est une politique nationale et locale de cohésion urbaine et de solidarité envers les quartiers les plus défavorisés. Elle vise à restaurer l'égalité républicaine et à améliorer les conditions de vie des habitants. Cette politique repose sur une « géographie prioritaire », « un programme de renouvellement urbain », des contrats cadres adaptés à chaque quartier et l'implication des citoyens via les « conseils citoyens ».

Le Contrat de Ville de l'agglomération Gap-Tallard-Durance a été signé le 22 avril 2015 pour la période 2015-2020. Il vise un quartier prioritaire (QPV) : le quartier du Haut-Gap et 4 quartiers de veille active (QVA) : Fontreyne-les Cèdres, Molines-StMens, Beauregard-Kapados et le centre-ville. Un protocole d'engagements renforcés et réciproques proroge le Contrat de Ville jusqu'en 2022 (cf. annexe).

Au titre de l'appel à projet 2021, une amplification des actions visant à soutenir l'emploi et l'insertion professionnelle en période de crise, à consolider les parcours éducatifs et à accélérer le renouvellement urbain sera attendue.

Calendrier de l'appel à projet 2021 :

- semaine du 12 octobre 2020 : lancement de l'appel à projet
- **2 décembre 2020 : date de clôture de réception des dossiers**
- 16 ; 17 et 18 décembre 2020 : commissions d'instruction des dossiers **en présence des porteurs de projets**
- janvier 2021 : comité technique de programmation
- février 2021 : comité de pilotage de programmation



LES OBJECTIFS

Les financements apportés par le Contrat de Ville ont pour objectif de développer des actions supplémentaires ciblant le quartier prioritaire du Haut-Gap et les quartiers de veille. Ils renforcent les politiques publiques sur les 3 piliers suivants :

- Cohésion Sociale
- Emploi - Développement Économique
- Habitat - Cadre de Vie

Le Contrat de Ville fixe 3 trois priorités transversales :

- ★ l'égalité femme/homme
- ★ la jeunesse
- ★ la lutte contre les discriminations

PILIER COHÉSION SOCIALE

→ Santé

Promouvoir l'éducation à la santé

Développer des actions valorisant l'économie circulaire, les circuits courts - sensibilisation à l'alimentation saine et lutte contre la précarité

Développer des actions de lutte contre les addictions (produits psycho-actifs, écrans...)

Favoriser l'insertion par le sport

{personnes isolées - personnes vulnérables - personnes seules / renforcer les démarches "d'aller vers"}

→ Education

Développer des actions de lutte contre le décrochage scolaire

Agir sur les continuités de parcours, soutenir les actions d'aide aux apprentissages impliquant les parents

Prévenir les ruptures

Développer des actions d'éducation à la vie affective

{jeunes - âges charnières : sortie élémentaire, fin de collège, etc - couples}

→ Initiatives collectives / vie associative

Encourager la réalisation de Missions d'Intérêt Général pour les volontaires du Service National Universel (SNU) et/ou pour les volontaires en service civique
Soutenir les initiatives collectives et le développement associatif
Favoriser les actions du "vivre ensemble"

{jeunes - inter-génération}

→ Sport, culture, loisirs

Développer des actions d'acquisition des savoirs fondamentaux sportifs (savoir rouler à vélo, aisance aquatique)

{jeunes de 6-11ans}

Développer la place du sport dans la société, favoriser l'accès au sport pour tous les publics avec une mixité femme/homme

{jeunes - personnes vulnérables}

Favoriser le développement des mobilités actives

Encourager les actions de découverte de la nature par la pratique de sport de nature

Soutenir des projets culturels contribuant au lien social

PILIER EMPLOI - DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

→ Emploi

Public cible : habitants du QPV et des quartiers de veille active (notamment : seniors, demandeurs d'emploi, personnes en situation de handicap, jeunes).

Développer des actions facilitant l'accès à l'emploi et l'aide au maintien de l'emploi (aide à la mobilité (au permis de conduire), à travers des actions de remise à niveau : apprentissage du français, lutte contre l'illettrisme, lutte contre l'illectronisme...)

- Développer les actions d'accompagnement à l'emploi : garantir un accompagnement adapté, particulièrement en faveur des jeunes, des personnes isolées et des demandeurs d'emploi de longue durée afin de leur permettre de s'engager dans un parcours d'insertion sociale et/ou professionnelle (identifier les freins, proposer un accompagnement de proximité, élaborer un projet professionnel réaliste et réalisable (projet de formation, d'entrée en formation...))

- Préparer l'adaptation à l'emploi selon les besoins et les projets des personnes en lien avec les partenaires : Développer des actions d'accompagnement vers les métiers du numérique, du sport et de l'animation

Développer des actions combinant insertion professionnelle et lutte contre la précarité financière

{jeunes moins de 25 ans - parents isolés}

→ Développement économique

Développer des actions de soutien à la création d'activités : lever les freins à la création d'activités et accompagner les porteurs initiateurs d'activité

Développer des actions de sensibilisation à l'entrepreneuriat

Soutenir les initiatives locales et solidaires : soutenir et appuyer les structures implantées dans les quartiers et les accompagner dans leur développement

{insertion des publics féminins}

PILIER HABITAT - CADRE DE VIE

→ Habitat

Développer des actions de sensibilisation aux éco-gestes et au tri sélectif et à la gestion des encombrants

Contribuer à l'amélioration du cadre de vie (espaces publics, parties communes)

Développer les techniques et savoir-faire pour entretenir son logement

Soutenir les projets participatifs des habitants visant à conforter le lien social

{tout public}

→ Accès au Droit

Soutenir les démarches administratives et budgétaires des ménages, en articulation avec le Plan Pauvreté

Renforcer la justice de proximité et l'aide aux victimes

{tout public}

→ Prévention de la délinquance

Développer des chantiers éducatifs

Développer des actions pour prévenir la récidive

{mineurs et jeunes majeurs}

AXE TRANSVERSAL

Une partie de l'enveloppe financière 2021 sera dédiée aux actions transversales du Contrat de Ville :

- coordination des actions politique de la ville sur les thématiques prévention de la délinquance et réussite éducative
- observatoire à l'échelle de l'agglomération
- moyens de fonctionnement pour le Conseil Citoyen

Les partenaires du Contrat de Ville souhaitent ouvrir l'appel à projet à la nécessaire communication auprès des habitants, des partenaires et des publics cibles tel que cela a pu avoir lieu pour Quartiers d'été

- ➔ **proposer une action de communication structurée permettant de rendre visible et faire connaître la programmation annuelle**

LES CRITERES D'ELIGIBILITE

- déposer le projet avant la date limite du 2 décembre 2020
- demande de subvention portant sur du fonctionnement (pas d'investissement)
- actions mises en oeuvre sur l'année civile 2021 (année scolaire 2021-2022 éventuellement selon projets)
- ne pas se substituer au droit commun
- cibler le quartier prioritaire du Haut-Gap et éventuellement les quartiers de veille
- être porté par des associations ou des structures d'intérêt général
- s'appuyer sur un budget comportant une part d'autofinancement (20% minimum)
- prendre en compte les 3 priorités transversales : égalité femme-homme / jeunesse / lutte contre les discriminations
- pour les demandes de renouvellement d'action, avoir transmis le bilan définitif ou à défaut intermédiaire de l'action 2020